

Procès verbal du conseil d'école du jeudi 28 mars 2019

Horaires : 19h30-21h40

Personnes présentes

Madame BONNIARD Linda	Représentante parents d'élèves
Madame MENGUY	Représentante parents d'élèves
Madame DERENNES Marie	Représentante parents d'élèves
Madame MAURICE Sylvie	Représentante parents d'élèves
Madame DUFEIL Anne-Marie	Représentante parents d'élèves

Monsieur BERNIER Henri	DDEN
Monsieur DEWASMES Pascal	Maire
Madame LEDORMEUR Claire	Adjointe aux Affaires Scolaires
Monsieur MAMDY Alexandre	Conseiller municipal

Tous les membres de l'équipe enseignante

Personnes excusées

Floriane LESAGE	Enseignante
Monsieur VINCOT	Inspecteur de l'Education Nationale

Ordre du jour

- Rentrée 2019*
- PPMS : 2ème exercice*
- Actions pédagogiques menées au sein des classes*
- Classe découverte CP-CE1 / CE2-CM1-CM2*
- Fête de l'école*
- Questions diverses des représentants des parents d'élèves*

1) Rentrée 2019

A la rentrée 2019 ; il n'y aura ni fermeture ni d'ouverture de classe. L'école restera donc à 5 classes.

Informations:

- *Evaluations académiques d'anglais*

Les élèves de CM2 passeront les évaluations académiques d'anglais à partir du lundi 29 avril jusqu'au vendredi 17 mai 2019.

Quatre items sont évalués : comprendre à l'oral, lire, écrire, réagir / dialoguer / parler en continu.

Plus de remédiations proposées (rattrapage)

- *Collège*

A la rentrée 2019, sur les 16 élèves de CM2 :

- 5 élèves sont inscrits dans un collège public.
- 11 élèves sont inscrits dans un collège privé.

- *Projet ENIR : Ecoles numériques innovantes et ruralité*

Cet appel à projets lancé par l'Education Nationale et le Commissariat général à l'Investissement, vise à soutenir les écoles rurales dans le développement de l'innovation numérique pour une meilleure éducation et réussite des élèves. L'idée est aussi de favoriser les projets communs et la continuité entre l'école et le collège.

50 M€ seront subventionnés par l'Etat. Ce soutien financier au titre de l'AAPINEE « Collèges numériques et innovation pédagogiques », s'élève à 50% du coût global des projets retenus, avec un plafond de **7000€ par école rurale.**

Le comité de pilotage de l'action INEE (Innovation numérique d'excellence pour l'école) du 21 mars a validé le projet ENIR de l'école de Vieux-Vy, retenu auparavant par le comité de sélection qui s'était réuni avec les associations d'élus AMF et AMRF.

La liste des projets retenus a été publiée sur le site du ministère de l'Education Nationale, Eduscol : <http://eduscol.education.fr/cid133080/appele-a-projets-ecoles-numeriques-innovantes-et-ruralite-phase-2.html>

Avec le soutien de la municipalité, l'école va donc pouvoir être dotée de 2 Tableaux Numériques Interactifs (5000 euros chacun)- pour deux classes, visionneuses, tablettes, photocopieur couleur ...

2) PPMS 2^{ème} exercice

Depuis l'instruction interministérielle du 13 avril 2017, il y a 2 PPMS: le PPMS risques majeurs et le PPMS attentat/intrusion. Dans l'année, il faut réaliser au moins 3 exercices de simulation dont au moins 1 exercice PPMS attentat/intrusion. A côté de ces exercices, sont organisés en plus les deux exercices spécifiques sécurité incendie.

Après les vacances de printemps aura lieu le deuxième exercice (évacuation dans le cas d'une inondation ou d'une tempête / confinement dans le cas d'un nuage toxique) qui concernera le PPMS risques majeurs.

3) Actions pédagogiques menées au sein des classes

Semaine Cirque

Toutes les classes de l'école

Nous accueillerons du lundi 20 mai au vendredi 24 mai le cirque Pacotille, un concept original pour aller à la rencontre de la vie nomade, mieux la comprendre et découvrir les métiers du cirque.

Le vendredi 24 mai au soir, les enfants de l'école pourront assister au spectacle donné par le cirque à Vieux-Vy-sur-Couesnon. Ils seront spectateurs mais pas acteurs.

Gratuit pour les enfants et payant pour les parents.

Pris en charge, en totalité, par la commune : **3 000 €**.

Maternelle :

Mardi 18 juin : Sortie pour les TPS-PS-MS-GS à la ferme de Saint-Ouen-des-Alleux.

CP-CE1 et CE2

Piscine, 10 séances, période du 01/04/2019 au 01/07/19, chaque lundi matin.

CE2-CM1

Judi 4 avril : Les élèves de CE2-CM1 et CM1-CM2 assisteront à un concert organisé par l'Orchestre Symphonique de Bretagne au diapason de Rennes.

Mai-juin : Intervention des pompiers sur les gestes de premiers secours.

Lundi 24 juin : Tournoi sportif à Sens de Bretagne : tous les CM1 et les CM2.

CM1-CM2

Judi 4 avril : Les élèves de CE2-CM1 et CM1-CM2 assisteront à un concert organisé par l'Orchestre Symphonique de Bretagne au diapason de Rennes.

Mai-juin : Intervention des pompiers sur les gestes de premiers secours.

Juin : Un second biathlon, au terrain des sports de Vieux-Vy, est prévu pour le mois de juin . Les élèves du CE2 au CM2 se chargeront à cette occasion de son organisation et accueilleront les CP et CE1.

Début juin : Visite du collège de Saint-Aubin d'Aubigné (uniquement les élèves de CM2)
Les 6^{ème} D les accueillent- défi lecture en commun. Repas au self le midi.

Lundi 24 juin : Tournoi sportif à Sens de Bretagne : tous les CM1 et les CM2.

4) Classe découverte CP-CE1 / CE2-CM1-CM2

Le dossier a été validé par l'inspection académique.

Les CE2, CM1 et CM2 se rendront à Mézières-sur-Couesnon le lundi 6 et mardi 7 mai

Les CP et CE1 le jeudi 9 et vendredi 10 mai. .

Un covoiturage entre les parents sera organisé, hors temps scolaire.

Une participation de 20 euros sera demandée aux parents.

Les élèves auront l'occasion de pratiquer le tir à l'arc et l'escalade, la course d'orientation

Présentation du projet pédagogique.

Présentation des programmes détaillés.

Présentation du plan financier.

BUDGET Classe découverte

	CE2-CM1-CM2 lundi et mardi 6 et 7 mai 2019 44 élèves	CP et CE1 jeudi et vendredi 9 et 10 mai 2019 31 élèves
Devis Base du Couesnon	3 254,40	2 210,70
Achat matériel (7 €/enf)	308,00	217,00
Petit déjeuner, goûter (5 €/enf)	220,00	155,00
TOTAL	3 782,40	2 582,70

Total pour les deux groupes : 6 365,10 €

Participations :

APE (20 €/enf)	880,00	620,00
Parents (20 €/enf)	880,00	620,00
Municipalité	2 022,40 (53,96 €/enf)	1 342,70 (51,32 €/enf)

TOTAL participation de la municipalité : 3 365,10 €

Un grand merci à Vanissia, de la bibliothèque, pour sa rapidité, pour son investissement dans la recherche de livres sur les thèmes étudiés (elfes, cirque...)

Une réunion d'informations sera organisée dans chaque classe concernée.

Vendredi 26 avril, à 19h ?

5) Fête de l'école

Les Portes Ouvertes auront lieu le samedi 22 juin à l'école maternelle et la grande lessive à l'école élémentaire (œuvres d'art, divers projets exposés dans l'école).

La fête de l'école aura lieu le samedi 22 juin également.

6) Questions diverses

1) *Il y a des articles de presse qui circulent sur l'école du socle. Pourriez-vous nous éclairer? A quoi cela correspond-il?*

Il s'agit de la loi Blanquer (projet de loi à l'heure actuelle) et la création des établissements publics des savoirs fondamentaux.

Le 15 février dernier l'Assemblée nationale a créé, dans le cadre de la Loi Blanquer, l'« Établissement Public des Savoirs Fondamentaux » (EPSF) constitué d'un collège et d'une ou plusieurs écoles du secteur de recrutement du collège.

Décidé par le Préfet et les collectivités locales, l'avis des conseils d'école et du conseil d'administration n'est pas nécessaire pour créer cet établissement.

A l'instar de l'instruction obligatoire à 3 ans en maternelle, la création de cet EPFS introduit un véritable bouleversement de la gouvernance des établissements du premier degré avec notamment la disparition des directrices et directeurs. L'EPSF ainsi créé sera dirigé par un principal de collège qui dans le même temps exercera la fonction de direction d'école.

L'EPSF met les professeurs des écoles sous la coupe des principaux de collège.

La loi Blanquer passera au Sénat au mois d'avril.

2) *Les horaires de la garderie sont trop tard le matin et trop tôt le soir.*

Monsieur le Maire reconnaît qu'il faudrait augmenter la plage horaire.

Actuellement : 7h20-18h45

Dix minutes pourraient être proposées en plus... 7h10-18h55 pour la rentrée 2019.

Ces nouveaux horaires peuvent être mis en place uniquement si les agents communaux les acceptent.

Une pénalité budgétaire pourrait être envisagée si les parents sont en retard.

Peut-être ajouter un paragraphe au règlement de la garderie ?

3) *Cantine: il faut s'inscrire une semaine avant (le jeudi), cela est compliqué pour l'organisation des familles et les imprévus.*

Une solution d'urgence peut être proposée par la mairie. Aucune famille n'a été refusée jusqu'à aujourd'hui.

4) *Il n'y a pas assez de place de stationnement.*

Il y a déjà un parking à l'église et un autre parking près de la bibliothèque. Les parents peuvent se déplacer à pied, à partir des parkings. Les trajets sont sécurisés par des poteaux.

5) *Des parents d'élèves se stationnent au niveau du parking des enseignants.*

Le maire avait demandé aux parents d'élèves de faire un courrier pour appuyer sa demande auprès de la gendarmerie.

6) *Avec la nouvelle réforme, comment vont se faire les rentrées pour les enfants de 3 ans?*

A l'heure actuelle, cette « réforme » (article de la loi Blanquer) est de façon formelle un projet de loi. Elle effectue encore la navette entre le Sénat et l'Assemblée Nationale. En cours...

7) *Sachant qu'il y a eu un départ d'enfant aux vacances de février, pourquoi ne pas vouloir prendre le 4ème enfant TPS sur la liste?*

La directrice a répondu personnellement à la famille.

Le règlement de l'école stipule que la rentrée des classes des TPS s'effectue uniquement en janvier. Il n'y a pas de rentrée en cours d'année, excepté lorsque que l'élève en TPS était inscrit dans une autre école, afin de ne pas rompre la scolarité.

De plus, il y a eu deux nouvelles inscriptions en PS2, en janvier.

8) *Est-ce que l'année prochaine, les GS seront toujours à l'école primaire?*

Les effectifs sont en légère augmentation.

Les répartitions des élèves dans les classes sont élaborées fin mai / début juin lorsque la grande majorité des futurs parents de l'école s'est fait connaître.

A l'heure actuelle, il est prévu de rassembler les deux classes maternelles à l'école maternelle.

Mais il y aurait 31 CM1-CM2....

16 CM2 partent au collège.

9) *Pourquoi les CM2 n'ont pas de voyage à la semaine?*

En lien avec le projet d'école mais aussi avec la semaine cirque réunissant toutes les classes de l'école, il a donc été décidé de faire partager cette classe découverte à Mézières-sur-Couesnon à tous les élèves de l'école élémentaire.

Notre but, au départ, était que tous les élèves soient réunis. Cependant la structure d'accueil ne permettait pas d'accueillir 71 élèves. Nous avons en conséquence scindé les classes en deux groupes : CP-CE1 et CE2-CM1-CM2.

Des parents de CP et CE1 apprécient l'idée de faire découvrir l'expérience d'une sortie en nuitée dès le CP.

Intervention de Monsieur Le Maire suite à une question posée lors du dernier conseil d'école, tenu en octobre, question qui concernait le personnel communal.

Monsieur Le Maire souhaite que la question concernant le langage non adapté des employés communaux vis-à-vis des enfants soit retirée du procès-verbal du conseil d'école tenu au mois d'octobre car il n'y a pas eu d'exemples.

Monsieur Le Maire souhaite également que ce type de question ne réapparaisse plus au conseil d'école et recevra juste les plaintes des parents par écrit et directement en mairie.

Pour Monsieur Bernier, DDEN, il faut éviter les ragots, les « on m'a dit que.. ».

La directrice